

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 36 (1990)
Heft: (20)

Artikel: Résultat des votations populaires du 23 septembre 1990 : oui au moratoire, à l'article énergétique et aux camions : non à l'abandon de l'option nucléaire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848252>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Résultat des votations populaires du 23 septembre 1990 : Oui au moratoire, à l'article énergétique et aux camions. Non à l'abandon de l'option nucléaire.

L'initiative pour l'abandon progressif de l'énergie atomique a été rejetée le 23 septembre dernier par 52,9 % des suffrages et dix huit cantons sur vingt six, tandis que le moratoire a été approuvé par 54,6 % des voix et vingt deux cantons sur vingt-six. La Suisse ne renonce donc pas à l'option nucléaire mais elle prendra le temps de la réflexion avant de construire une nouvelle centrale.

Conséquence logique de cette décision, l'article énergétique a obtenu un excellent score avec 71 % des suffrages et l'approbation de tous les cantons. Enfin, 52,8 % du corps électoral a approuvé la révision de la loi sur la circulation routière qui porte de 2,30 m à 2,50 m la largeur maximale des camions. La participation s'est élevée à plus de 40 %.

L'initiative « pour un abandon progressif de l'énergie atomique » voulait interdire la construction de toute nouvelle centrale nucléaire et désaffecter les centrales existantes d'ici 2030 environ. Quatre cantons romands avaient donné leur aval (Genève, Jura, Neuchâtel et Vaud), ainsi que Bâle-Ville, Bâle-Campagne, le Tessin et Uri.

L'initiative « Halte à la construction de centrales nucléaires (moratoire) » exige qu'aucune autorisation ne soit accordée pendant 10 ans pour de nouvelles centrales nucléaires. Selon ses partisans, cette pause de réflexion pourrait être mise à profit pour définir une nouvelle politique énergétique basée sur des économies d'énergie et le développement des énergies de substitution.

Affaire à saisir

A vendre belle maison de construction récente sur terrain 400 m² à Osogna (10 mn de Bellinzona/Tessin). Grand balcon. Tout confort finitions luxueuses. Parking couvert. Prix exceptionnel (Frs.s. 390 000).

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Sowa
Tél. (16.1) 64.27.13.15.

Communiqué

Connaissez-vous le nouveau "Messenger Suisse"?

■ Le complément indispensable de la "Revue Suisse"

Le "Messenger Suisse" apporte une information personnalisée aux Suisses de France et des pays francophones.

Quelques sujets traités récemment:

- La réforme de l'orthographe : attitude des milieux intéressés en Suisse à l'égard des récentes dispositions prises par le Conseil Supérieur de la Langue Française.
- La guerre des bouteilles : le Conseil Fédéral contre les exportateurs d'eau minérale.
- Comment sont représentés les Français de l'étranger et comment votent-ils ?
- Accès des Suisses de l'étranger à l'assurance vieillesse (AVS/AI) : l'état actuel des dispositions les concernant.
- Présence des écrivains, des créateurs, des artistes suisses en France : musique, théâtre, peinture et sculpture, cinéma... Contribution de notre pays à l'environnement culturel français.
- La Chronique économique : les entreprises suisses en France. Position du franc suisse : vos placements.

Une nouvelle présentation, de nouveaux rédacteurs, de nouvelles sources d'information, bref, un nouvel esprit.

Si vous souhaitez lire ce que vous ne lisez pas ailleurs : abonnez-vous au "Messenger Suisse".

Abonnement : FF 140 (7 numéros par an, 10 en 1991 si nous avons 500 nouveaux abonnés).

Formulaire d'abonnement

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Pays Inscrit au consulat de*

Oui, je désire m'abonner au "Messenger Suisse"

- ☐ Abonnement normal de FF 140,- (France métropolitaine)
- ☐ autres pays y compris TOM/DOM FF 150,-
- ☐ Abonnement de soutien (tous pays) à partir de FF 170,-

Règlement ci-joint à l'ordre de la F.S.S.P.-M.S. effectué par

- ☐ virement postal, C.C.P. 12 273 27 G Paris
- ☐ chèque bancaire ou chèque postal (joint)
- ☐ mandat lettre (joint)

Formulaire et titre de paiement à envoyer à :

Le Messenger Suisse, D.I.P., Service des Abonnements, 70, rue Compans, 75940 Paris CEDEX 19

* facultatif

LE MESSENGER SUISSE
la revue des communautés suisses de langue française